

Dorothee, princesse impériale et royale, archiduchesse d'Autriche, née princesse royale de Bavière, domiciliés à Vienne, d'une part;
 » Et S. A. R. M^{me} Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, princesse royale de Belgique, domiciliée à Bruxelles fille mineure de S. M. Léopold-George-Christien-Frédéric, Roi des Belges, et de feu S. M. M^{me} Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, d'autre part. »
 La même publication doit avoir eu lieu le même jour à Vienne.

Il y a quatre ans, au commencement du mois d'août, lors des publications légales pour le mariage du duc de Brabant avec l'archiduchesse Marie-Henriette, on fit extraordinairement toutes les formalités par la lecture à haute voix et à la clochette, des bans de mariage. M. le bourgmestre fit lui-même cette lecture les deux dimanches.

La publication du mariage princier était séparée des autres, c'est-à-dire sur un carré de papier à part. Aujourd'hui on a sous ce rapport fait la plus large application de l'égalité en tout et pour tous, et l'on s'est borné à faire attacher les affiches dans la case *ad hoc* par un employé de l'état-civil.

La foule qui stationnait devant l'escalier des Lions de l'hôtel de ville s'attendait au même cérémonial que celui qui fut observé en 1853.

— Un magistrat de province avait dernièrement à juger en police correctionnelle un prévenu accusé d'avoir volé un âne.

Or, voici quel a été le singulier plaidoyer de cet ingénieux voleur :

« Si l'on peut dire, monsieur le président, que j'ai volé un âne! C'est tout le contraire qui est la vérité, comme vous allez voir. J'étais allé me promener dans la campagne pour prendre l'air, car l'air est la seule chose qu'on puisse prendre sans voler. Comme je voulais prendre le plus d'air possible, je monte sur un arbre, et au pied de cet arbre broutait un âne. Voilà que tout à coup, crac! une branche se casse sous ma main. Je dégringole et je tombe à califourchon sur l'âne, qui prend peur et m'enlève comme si le diable m'eût emporté. Vous voyez bien, monsieur le président, que ce n'est pas moi qui ai volé l'âne, et que c'est bien plutôt l'âne qui m'a volé. »

— Le *Glaucur du Haut-Rhin* raconte l'anecdote suivante :

« Dernièrement, M. R..., de Colmar, revenant de visiter ses vignes, aperçut sur une route écartée un homme pendu à un arbre. Il s'empresse d'accourir et reconnaît avec bonheur que le pendu n'est pas encore mort; il le détache, le réchauffe, le ranime, lui prodigue ses témoignages d'intérêt et de commisération, et cherche à lui rendre un peu d'espoir et de confiance. Mais notre pendu ne l'écoutait qu'avec une impatience et une mauvaise humeur qu'il ne cherchait pas à déguiser. « Qu'avais-tu besoin de me sauver? Il fallait me laisser mourir! » s'écriait-il de temps en temps. Et tout à coup, saisissant une hachette qui gisait à ses pieds, il s'élança sur M. R..., et allait lui faire un mauvais parti, si celui-ci, grâce à la vigueur de ses bras, n'avait su le tenir en respect. Il se débarrassa non sans peine de ce forcené et revint à Colmar, méditant sur cet axiome qu'entre l'arbre et la corde il ne faut pas mettre le doigt. »

— Une correspondance de Québec, du 27 juin, confirme en ces termes la perte du steamer *Montréal* :

« On vient de recevoir en ville la nouvelle d'un affreux malheur arrivé hier soir au steamer *Montréal*, et qui aurait, à ce qu'on croit, coûté la vie à deux cents personnes. Le steamer approchait du Cap-Rouge, lorsque les flammes furent aperçues par quelques passagers qui en donnant l'alarme causèrent une effroyable panique et un sauve-qui-peut général. Les officiers du bâtiment s'efforcèrent de rétablir le calme; mais ils en reconnurent l'impossibilité, parce qu'en dépit des travaux de l'équipage, les flammes se développèrent rapidement et que toute puissance humaine fut hors d'état de les maîtriser. Un grand nombre de passagers s'étaient élancés déjà par dessus le bord et s'étaient noyés; d'autres avaient été brûlés sur le vaisseau et quelques-uns seulement étaient parvenus à atteindre le rivage en se sauvant à la nage. Il y avait en tout, à bord, environ 500 passagers. On sait que sur ce nombre, 175 ont été sauvés; il en restait donc 325 manquant à l'appel. On espère que la plupart auront été sauvés, néanmoins, il est certain qu'il en a péri au moins 200. »

» Le Cap-Rouge, théâtre de cet épouvantable sinistre, est situé entre ce port et le *Montréal*. Le bâtiment n'est assuré que pour une très-petite partie. »

DIMANCHE 19 JUILLET.

TRAIN DE PLAISIR POUR OSTENDE.

2^e classe, 7 fr. 10 c. (aller et retour); 3^e classe, 4 fr. 65 c.

Départ de Lille à 6 h. du matin; de Roubaix, à 6 h. 15; de Tourcoing, à 6 h. 30.

Arrivée à Ostende à 10 h. 30.

Le retour aura lieu par un train partant d'Ostende à 7 h. du soir.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT FINANCIER.

Ce qui distingue essentiellement ce grand établissement de Crédit et de Reports, c'est que toute somme peut y être versée et retirée à volonté, et produit des intérêts très-élevés pendant toute la durée du dépôt.

Envoyer les fonds ou titres à Paris, au Directeur du Crédit financier, rue de la Bourse, 7, ou verser dans les succursales de la Banque de France au crédit de MM. PEGOT-OGIER & C^{ie}, banquiers. (602)

Les Œils-de-perdrix les plus invétérés et les ongles entrant dans les chairs sont guéris par M. A. BARAT, Pédicure expert, rue de Tenremonde, 4, Lille.

On sait que M. A. BARAT visite Roubaix et Tourcoing tous les Lundis, et qu'il jouit, dans ces deux localités comme dans la ville de Lille, d'une très-grande réputation.

S'adresser à Roubaix, Hôtel du Commerce, et à Tourcoing, Hôtel du Cygne. (588)

Le mot de la dernière énigme est femme.

ENIGME DES POÈTES.

« Le sort burlesque en ce ** de fer
 » D'un pédant quand il veut peut faire un duc et pair. »

« Des moments les heures sont nées,
 » Et les heures forment les jours
 » Et les jours forment des années
 » Dont le ** grossit le cours. »

Ces deux poètes pleins de gloire,
 Lamartine, Despréaux, dont
 On a conservé la mémoire
 Bien des ** vivront
 Dans l'histoire. Z.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 12 juillet 1857.

Sommes versées par 67 déposants, dont 16 nouveaux fr. 9,045 00
 16 demandes en remboursement » 4,707 33

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Renaux-Lemerre, directeurs.

TAXE DU PRIX DU PAIN

Pain de ménage, le kilogramme	30 ^c »
Pain de 2 ^e qualité, idem	34 50
Pain blanc, idem	39
Pain de fleur (dit pain-français, 125 gr.) 6 »	
Les deux pains	12 »
Les quatre pains	24 »
Les huit pains	48 »

KARMESSÉS

Dimanche 19 Juillet.

Haubourdin. — La Madeleine (extrà-muros).
 — Neuville-en-Ferrain. — Pérenchies. — Thumeries (près Garvin), Hem, (hameau de l'Emponpont.)

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

PAPETIER.

On demande un bon PAPETIER.
 S'adresser au bureau de ce journal.

On offre à un jeune homme actif et intelligent la cession ou la gérance d'un établissement donnant de beaux bénéfices.

Toutes facilités seraient accordées pour le paiement, en cas de cession.
 S'adresser pour tous renseignements au bureau de ce journal. (571)

Demande d'emploi.

UN JEUNE HOMME parfaitement au courant de la fabrication des articles nouveautés, désire trouver un emploi dans cette partie.
 Il donnera les renseignements les plus favorables.

Réponse au bureau de ce journal, sous les lettres W. K. (595)

A VENDRE

Rue du Galon-d'Eau, 8, Roubaix

Un bon Banc à brochés, en fin, de 104 brochés;
 Id. id. » de 30 id.
 Id. id. en gros, de 24 id.

Un Bateau-Etaleur;
 Huit Cartes doubles;
 Deux Etrégers;
 Un Réunisseur;
 Un Basculeur;
 Une Machine à rouleaux;
 Tambour et Pierres et émeri. (603)

On désire céder un outillage complet de foreur de puits artésiens.

S'adresser au bureau de ce journal (587)

VILLE DE ROUBAIX CANTON DU FRESNOY

Le sieur POLLET, cabaretier au *Veau-d'Or*, près du château de M. Descat, a l'honneur de prévenir le public qu'à l'occasion de la kermesse de son cabaret, il donnera Dimanche 19 et Lundi 20 Juillet 1857, dans ses Jardins,

GRANDS BALS champêtres.

Ces Bals commenceront à 5 heures précises. Un orchestre nombreux, dirigé par M. Dominique Rousseaux, exécutera les danses les plus nouvelles, même les LANCERS (The Lancer's), genre national.

Une vaste tente mettra les danseurs à l'abri de la pluie et du soleil.

PRIX D'ENTRÉE pour les cavaliers: 75 cent. (donnant droit à une bouteille de bière).

Au Bal du Lundi, ENTRÉE GRATIS pour les dames; elles devront être accompagnées de cavalier.

PRIX DES BOISSONS:
 Une bouteille de vin . . . 4 f. 50
 Limonade » 50
 Une bouteille de bière . . . » 25

On trouvera dans l'établissement de bons rafraîchissements, jambons et tartes de la bonne renommée.

Les amateurs qui désirent apprendre la danse des Lanciers peuvent s'adresser au sieur Rousseaux, rue de Tourcoing, 57, à Roubaix. (598)

AVIS.

Le sieur DUHAYON, cabaretier
A MA CAMPAGNE,
 Au Moulin de Roubaix,
 a l'honneur d'informer le public qu'il donnera

GRAND BAL CHAMPÊTRE

Dimanche 19 Juillet 1857.

A l'occasion de la fête du hameau de la POTENNERIE.

Il y aura un excellent orchestre. — On trouvera au buffet des jambons, des tartes renommées et des rafraîchissements.

N. B. — Il y aura aussi GRANDS BALS, les Dimanche 9 & Lundi 10 Août prochain, à l'occasion de la fête des fabricants. (596)

BON MARCHÉ.

MAISON DESBOTTES-DUFOREST

Rue Neuve, 48, Roubaix.

Choix 200 000 rouleaux Papiers peints.
 Devants de cheminées depuis 75 c.
 Sommier élastique depuis 15 f.
 Fauteuil-Voltaire depuis 29 f. 95 c.
 Chaises garnies en velours, depuis 14 f. 75 c.
 Chaises cannées depuis 7 f. 50 c.
 Façon et pose des rideaux à des prix très-modérés.

Dépôt de Tapis pure laine depuis 3 f. 50 c. le mètre.

Décor pour fêtes.
 Location de banquettes.
 Tentures funèbres.

NOTA. Le sieur DESBOTTES-DUFOREST se charge également de la pose des papiers dont il n'aurait pas fait la vente. (533)

AU PETIT PÈRE LACHAISE.

RUE de TOURNAI, 6, en face du chemin de fer,

A LILLE.

ROUSSELLE,

Artiste Dessinateur en cheveux

Avantageusement connu par ses ouvrages et honoré de plusieurs lettres de hauts personnages ont daigné lui adresser en témoignage de leur admiration pour son talent, à l'honneur d'informer le public que l'on trouvera chez lui une très-grande quantité de dessins et de sujets depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués.

Il fait aussi toute espèce de tresses et nouveaux points pour bracelets, broches, médaillons, épingles, etc..

Les soins et la perfection qu'il apporte à ce genre de travail, lui feront obtenir la confiance des personnes qui l'honoreront de leurs commandes.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS. (593)

AVIS.

LE SIEUR BILLEMONT,

BANDAGISTE-HERNIAIRE,

Rue de l'Epidème à Roubaix,

A l'honneur d'informer ses clients qu'il s'occupe de la fabrication des BANDAGES en tous genres.

Il se charge d'exécuter les travaux les plus difficiles, tels que Bandages imperceptibles et à brisures.

Grâce au système du sieur BILLEMONT, les personnes le plus dangereusement atteintes éprouveront immédiatement une amélioration par l'emploi des Bandages et Suspensoirs perfectionnés.

Tous les travaux sont exécutés selon les ordres donnés par les docteurs les plus expérimentés. (597)

Tourcoing

Rues St-Jacques et Royale, et Place au Charbon, dans les magasins de M. Vandeputte-Pouchain,

VENTE

Par suite du décès de M. Vandeputte, maître charpentier et menuisier,

D'UNE QUANTITÉ CONSIDÉRABLE DE

BOIS

DE CONSTRUCTION

EN ROND ET SCIÉS,

Essences de Chêne, Orme, Bois-blanc, Sapin & Peuplier, de toutes dimensions,

et d'USTENSILES et OUTILS

à usage de la profession du défunt.

L'an 1857, le Lundi 20 Juillet, à neuf heures précises du matin, et jours suivants, attendu le grand nombre de marchés, M^e DELAHAYE, Commissaire-priseur à Tourcoing, procédera à cette vente. (589)

Compagnie générale

DES LAVOIRS & BAINS PUBLICS DE FRANCE

ADJUDICATION

DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

DE L'ÉTABLISSEMENT DE

LAVOIR

ET BAINS PUBLICS

A TOURCOING.

La Compagnie générale des Lavoirs et Bains publics de France, concessionnaire de l'établissement de Lavoir et Bains publics de la ville de Tourcoing, fait savoir que le *Jeu*di 23 Juillet 1857, à deux heures après midi, dans l'une des salles de la Mairie, elle adjudgera, à forfait et au rabais sur soumissions cachetées, l'entreprise générale des travaux à exécuter pour la construction, à Tourcoing, d'un Établissement de Lavoir et Bains publics; les soumissions par corps d'état seront également reçues concurremment avec celles de l'entreprise générale: l'adjudication sera prononcée au profit du mode de soumission qui présentera le plus grand rabais.

Les plans de l'établissement, le détail estimatif des travaux à faire et le cahier des charges, déposés au secrétariat de la Mairie, seront tenus à la disposition des entrepreneurs qui pourront aller les examiner, audit secrétariat, tous les jours, de neuf heures du matin à quatre heures après midi, à partir du 2 de ce mois. On pourra prendre également communication de ces pièces à l'Administration des Lavoirs et Bains publics de France, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Tourcoing, le 7 Juillet 1857.

Le Directeur-Gérant,
 CH. DENECHAUD.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms), entrepreneur de (désigner le genre d'entreprise), demeurant à (désigner le domicile), après avoir pris connaissance la plus complète des plans, devis et cahier des charges relatifs à la construction d'un Établissement modèle de Lavoir et Bains publics à élever dans la ville de Tourcoing, lesquelles pièces sont restées déposées à la Mairie de ladite ville, depuis le 7 de ce mois,

Déclare m'engager, vis-à-vis de la Compagnie générale des Lavoirs et Bains publics de France, à faire A FORFAIT, moyennant la somme de (indiquer la somme portée au devis) portée au devis général, sous les travaux de (désigner le genre d'entreprise), détaillés au devis;

Consentant, en outre, à faire sur cette somme un rabais de (indiquer le quantum du rabais) pour cent, et m'engageant à exécuter toutes les clauses et conditions insérées au cahier des charges.

Fait à Tourcoing, le

(601)